



Note de presse
Le 1^{er} juillet 2022



EDF organise au lac de Monteynard le 8 juillet un show nocturne aérien de 200 drones, une première dans les Alpes

Le vendredi 8 juillet à 22h30, sur la plage de Treffort, le public aura l'occasion d'assister à un événement inédit placé sous le signe de l'innovation : dans le cadre des 60 ans du lac de Monteynard, EDF offre un spectacle aérien son et lumière réalisé avec 200 drones.

Au programme : une scénographie dans le ciel au-dessus du lac de Monteynard, avec une dizaine de tableaux illustrant la thématique de la transformation de l'eau en électricité. Une prouesse technique et artistique qui fait honneur au site de Monteynard et à son barrage hydroélectrique.

Infos pratiques en un clin d'œil

Lieu : lac de Monteynard, plage de Treffort
Date et heure : 8 juillet à 22h30
Spectacle gratuit, précédé d'un concert de 20h à 22h
Restauration possible sur place
PARKINGS GRATUITS

Un show unique dans la région, dans le respect de l'environnement

A l'image de la raison d'être d'EDF, à savoir construire un avenir énergétique neutre en CO₂, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, ce

spectacle de drones présente l'avantage d'avoir un très faible impact carbone puisque les drones n'émettent aucun rejet de CO₂ (contrairement à la combustion des fusées d'un feu d'artifices). Il n'y a également aucune gêne pour la faune environnante, les drones ne produisant que très peu de décibels (60 décibels VS 190 décibels pour un feu d'artifices). *

Envie de voir à quoi ressemble un show aérien de 200 drones ? Cliquez sur <https://vimeo.com/711330025>

L'innovation par drones au cœur des métiers d'EDF

EDF utilise régulièrement des drones pour l'inspection de ses ouvrages : béton des barrages, état du métal des conduites forcées, diagnostic sur ses transformateurs, etc... EDF dispose d'ailleurs d'un Centre de Compétences Drones sur son site grenoblois de St Martin Le Vinoux.

Pour ce show, EDF a fait appel à la société Magic Drone, société française basée à Reims, qui utilise elle-même des drones français, conçus et assemblés dans des ateliers à Toulouse. Les drones de Magic Drone sont homologués et reconnus par la DGAC et l'EASA (*Direction Général de l'Aviation Civil et European Union Aviation Safety Agency*) afin de garantir la meilleure sécurité.



*** Le saviez-vous ?**

Un drone émet environ 60 décibels, l'équivalent du bruit d'une conversation dite « classique ». Il perd par la suite environ 20 décibels à 30 mètres de haut et devient inaudible à plus de 40 mètres du sol.

L'avantage du spectacle de drones est qu'il ne produit aucune émission de CO₂, car ils fonctionnent uniquement sur batteries (2 piles lithium rechargeables). Une fois les batteries en fin de vie, elles sont collectées et recyclées par un organisme spécialisé. Il n'y a pas non plus de résidus après spectacles (poudre noire, aluminium, plastique etc.)

Il n'y a pas de risques spécifiques pour les animaux nocturnes contrairement à un feu d'artifices qui peut les effrayer en émettant jusqu'à 190 décibels.

Découvrez le programme complet des animations sur lac-monteynard.com

CONTACT PRESSE

Mary Grammont – 06 73 02 98 10 – mary@daily-rp.com

